

Précarité en matière de mobilité : ne laisser personne de côté dans les politiques de mobilité durable

SDG-workshop sur la précarité en matière de mobilité

14 novembre 2025 – Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Jamila Chihi, Iris Halflants, François Demonty en Henk Van Hoogtem

Steunpunt tot bestrijding van armoede
Dienst zur Bekämpfung von Armut



Service de lutte contre la pauvreté
Combat poverty service

Inhoud

- 1 Service interfédéral de lutte contre la pauvreté
- 2 Introduction à la précarité en matière de mobilité
- 3 Accéder physiquement à ses droits
- 4 Mobilité et SDG's
- 5 Inégalités en matière de mobilité
- 6 La mobilité dans une perspective de transition juste
- 7 Points d'attention et recommandations
- 8 Différents travaux du Service de lutte contre la pauvreté sur la thématique
- 9 Panel: Obstakels met betrekking tot mobiliteit

Le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté



- Mission : évaluer l'effectivité de l'exercice des droits pour les personnes en situation de pauvreté



- Rapport général sur la pauvreté, premier processus de concertation
- Accord de coopération interfédérale : création du Service de lutte contre la pauvreté



- Concertation avec des personnes en situation de pauvreté et une diversité d'acteurs
- Rapports bisannuels, notes et avis
- Approche à partir des droits humains

Précarité en matière de mobilité?

- > La pauvreté en matière de mobilité est bien plus qu'un simple manque de moyens de transport
- > Déterminé en grande partie par la situation socio-économique d'une personne
- > Lorsqu'une personne est exclue de plusieurs domaines de la vie sociale en raison d'une mobilité réduite (Mobil 21)

La précarité en matière de mobilité : chiffres

- > 19 % des Belges souffrent de précarité en matière de mobilité (Ashoka, 2014)
- > 41 % des Belges en situation de handicap éprouvent des difficultés à se déplacer (Velghe, 2021)
- > 16 % ne peuvent pas rouler à vélo et 30 % n'ont pas de vélo (UGent, VUB, Mobiell 21, 2020)
- > 14 % des Belges n'ont pas de permis de conduire (MORA, 2024)

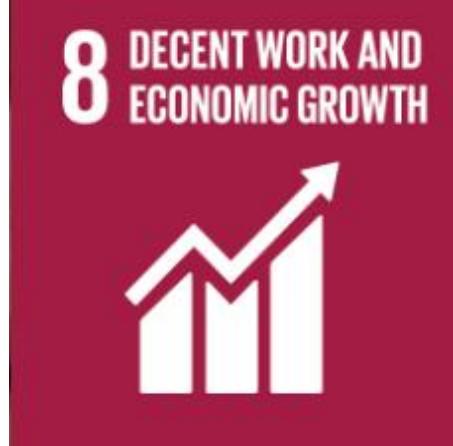
- > 2023: 40 % de la population belge est vulnérable sur le plan numérique (Baromètre inclusion numérique FRB)
- > 2024: 3000 arrêts supprimés chez De Lijn (Mobiell 21)

Accéder physiquement à ses droits

- > La réalisation de nombreux droits suppose la possibilité de se déplacer
- > Inégalités en matière de mobilité → inégalités dans l'accès aux biens et aux services
- > La mobilité comme levier dans la lutte contre l'ineffectivité des droits

De ‘déplacement’ à ‘droit’ : mobilité et SDG’s

- > Pas de SDG ‘mobilité’
- > Inégalités en matière de mobilité ont un impact direct sur la réalisation des autres SDG’s, par ex. : 3, 4, en 8
- > Comportements en matière de mobilité et questions environnementales, par ex. : 7, 11 et 13



Inégalités en matière de mobilité dans les situations de précarité

- > Socio-économique (moyens financiers, coûts des transports publics, coûts d'achat (vélo électrique), etc.)
- > Socio-démographique (composition du ménage, parcours de vie et événements de la vie, etc.)
- > Géographique (lieu de résidence plus ou moins urbain, disponibilité plus ou moins grande de divers services et infrastructures de mobilité, etc.)
- > Physique (limitations et situations de handicap)

La mobilité dans une perspective de transition juste

- > Les politiques ne tiennent pas toujours compte de ces inégalités
- > Inégalités dans l'accès aux ressources et aux mesures qui devraient permettre une transition
- > Les personnes en situation de pauvreté : souvent les plus touchées par les effets du changement climatique
 - >< Moindre contribution à la problématique

»» To leave no one behind



Algemene aandachtspunten en aanbevelingen



Participation des personnes en situation de pauvreté à l'élaboration des mesures politiques
→ apprendre à connaître leur réalité et leurs expériences



Prise en compte des différents obstacles et inégalités dans l'élaboration des politiques de mobilité



Test impact pauvreté relatif aux différentes mesures prévues



Offre de mobilité accessible, y compris via des canaux non numériques

Points d'attention et recommandations



Promouvoir les initiatives visant à rendre l'usage du vélo plus accessible

Modèle du projet Groene Ridder ('t Lampeke)/Fietsbib



Revoir la fiscalité des voitures-salaires / vélos-salaires



Augmenter l'offre de tarifs sociaux pour l'utilisation des transports en commun



Divers travaux du Service de lutte contre la pauvreté sur la précarité en matière de mobilité

- > Rapport bisannuel 2018-2019 'Durabilité et pauvreté'
- > Analyse du (non-)recours au Hello Belgium Railpass in 2021
- > Avis 'Transition juste et pauvreté' de 2023
- > Horaires réduits des guichets à la SNCB : monter dans le train du numérique ou rester à quai, janvier 2024

Discussion en panel

‘Obstacles sur le plan de la mobilité dans les situations de pauvreté’

*Karin Nelissen ('t Lampeke)
Marc Couillard & Elena Teneva (ATD Quart Monde)*

Plus d'information

- Jamila Chihi – jamila.chihi@cntr.be
- Iris Halflants – iris.halflants@cntr.be
- Henk Van Hootegeem – henk.vanhootegeem@cntr.be
- François Demonty – francois.demonty@cntr.be

?



Victor Hortaplein 40 (bus 40), 1060 Brussel || Place Victor Horta 40 (boîte 40), 1060 Bruxelles



+32 (0)2 212 31 87, +32 (0)2 212 30 00



armoedebestrijding@cntr.be || luttepauvrete@cntr.be



www.armoedebestrijding.be || www.luttepauvrete.be

www.armutsbekaempfung.be || www.combatpoverty.be



Steunpunt tot bestrijding van armoede - Service de lutte contre la pauvreté



Newsflash via homepage website